



République Française

Département
du Nord

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Date de convocation
Le 26 février 2021

Objet de la délibération

Modification du règlement
intérieur

CM 2021//03-D02

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 12/03/2021

Envoyé en préfecture le 12/03/2021

Reçu en préfecture le 12/03/2021

Affiché le 12/03/2021

ID : 059-215901281-20210304-202103D02-DE

Extrait du registre Des délibérations du conseil municipal Commune de Capinghem

Séance du 4 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 4 mars à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Christian MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, MC.FICHELE, V.PARABOSCHI, T.WIDHEN, V.DUCOURAU, G.TRAPASSO, S.DUMORTIER, G.CHATEAU, F.TREDEZ, E.BARBAY, P.MOUCHON, G.ODAERT, JM.CLERFAYT, M. WALICKI, A.KIMOUR, K.UDRY, J. AGNIERAY, N. ROUBAUD,

Absents excusés avec pouvoir :

A.TRICOIT > pouvoir à MC. FICHELE,

Absents excusés sans pouvoir : /

Secrétaire de séance : V.DUCOURAU

M le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ajouter au Règlement Intérieur adopté le 10 décembre 2020 un 28^{ème} article dont le texte est le suivant :

« Article 28 : Le présent règlement peut faire l'objet de modifications à la demande et sur proposition du maire ou d'un membre en exercice de l'assemblée communale. La modification sera soumise à délibération. »

Le Conseil Municipal, après délibération, APPROUVE la modification du règlement intérieur avec l'ajout d'un 28^{ème} article.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,
Maire de CAPINGHEM